



L'Épiphanie

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 006-04

---

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 15 juillet 2026, le Règlement numéro 006-04, intitulé « Règlement numéro 006-04 amendant le Règlement 006 et ses amendements régissant le remboursement des dépenses effectuées par les membres du conseil et les employés de la ville afin de modifier l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule personnel et indexer les autres frais ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 juillet 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE